

# En finir avec les tests osseux !

Le collectif Chabatz d'entrar appelle à manifester le  
**mercredi 20 novembre 2019**  
Journée internationale des droits de l'enfant.

**Rendez-vous à 16 heures - CHU Dupuytren 1 - RDC**

Nous demandons l'arrêt des tests osseux réalisés au sein du centre hospitalier universitaire (CHU) de Limoges.

Ces tests osseux, à la demande du Conseil départemental lors de la mise en cause de la minorité du jeune, sont loin d'être fiables (lire au verso). Ils font partis des critères utilisés pour l'évaluation de l'âge du jeune qui aboutissent, trop souvent, à le priver de la protection à l'enfance due à tous mineurs qu'ils soient français ou non : hébergement, nourriture, soins et scolarité.

## **Non aux tests osseux !**

Ces pratiques injustifiables ne sont pas sans rappeler celles exercées au temps des colonies.

## **Non à ces dispositifs répressifs et excluants !**

## **Stop à la criminalisation des jeunes migrants !**



## **EN 6 MOIS à LIMOGES :**

- **5 jeunes**, après avoir été déboutés de leur minorité, et donc remis à la rue, ont été reconnus mineurs et redirigés vers l'Aide sociale à l'enfance (ASE) par le juge des enfants.

Le temps de l'instruction du dossier, ces jeunes auront erré 2 mois sans suivi.

Ceci est contraire au droit commun concernant la protection de l'enfance en danger qui est une obligation pour les États (article 20 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, signée et ratifiée par la France).

- **8 jeunes**, dont le recours a été déposé après arrivée de leurs papiers, sont en attente du résultat de jugement, et donc à la rue sans aucune protection.

- **2 jeunes**, partis de Limoges à Paris, ont été pris en charge par le Conseil départemental sans avoir subi de tests osseux.

COLLECTIF CHABATZ D'ENTRAR



Courriel : [chabatzdentrar@riseup.net](mailto:chabatzdentrar@riseup.net)  
[www.facebook.com/collectifchabatzdentrar/](http://www.facebook.com/collectifchabatzdentrar/)

